

Investir dans le **Chaos** Climatique **En Suisse**

Enquête
Septembre 2026



urgewald



**alliance
climatique**
suisse



BREAKFREE
Suisse

La Suisse est un petit pays doté d'une empreinte fossile démesurée. Malgré leurs engagements en faveur de la neutralité carbone, les placements des institutions financières suisses dans le charbon, le pétrole et le gaz n'ont pas diminué et continuent de financer l'expansion fossile plutôt que la transition énergétique.

On pourrait croire qu'il s'agit là d'un problème échappant à la sphère publique, qu'il revient aux seuls gérants et actionnaires privés de trancher. Pourtant, une part importante du capital à l'origine de la crise climatique transite par des institutions à mandat public : banques cantonales, assureurs publics, caisses de pension, tout en étant géré par de grandes banques privées telles qu'UBS.

Ces placements sont difficiles à tracer. La base de données *Investing in Climate Chaos* ne porte que sur les participations rendues publiques et ne permet pas toujours de remonter jusqu'au bénéficiaire effectif des actifs lorsque la gestion de ces derniers est confiée à un tiers. Le *WAV Recherchekollektiv* a dû recourir aux lois sur la transparence pour obtenir ce que la plupart des caisses publiques refusent encore de publier et le classement des caisses de pension de l'Alliance Climatique reste l'un des rares outils permettant aux citoyens de comparer ce que leur épargne finance. Ce que nous voyons constitue donc un plancher, et non l'intégralité de l'empreinte fossile suisse.

Depuis le 1er janvier 2025, la loi sur le climat et l'innovation fixe l'orientation des flux financiers comme l'un de ses trois buts fondamentaux, au même titre que la réduction des émissions et l'adaptation : ils doivent devenir compatibles avec un développement à faible émission capable de résister aux changements climatiques (art. 1 let. c LCI). Des règles contraignantes encadrent désormais la publication et la gestion des risques climatiques des établissements financiers, mais aucune ne les oblige à réduire leurs placements fossiles : l'orientation des flux elle-même repose encore sur des instruments volontaires. Certaines institutions financières dont il est question dans ce rapport ont un mandat public. Le public devrait au minimum avoir un droit de regard sur la manière dont cet argent est investi, et par qui. Face à l'urgence climatique, les investissements dans l'expansion fossile doivent cesser, à commencer par notre argent.



CONSULTEZ NOTRE SITE
WEB POUR AGIR!



La Suisse est un poids lourd de la finance liée aux énergies fossiles

Les institutions financières suisses détiennent 126,9 milliards de dollars américains dans des entreprises du secteur du charbon, du pétrole et du gaz.

Il s'agit du **8e investisseur mondial**, soit environ **2 %** de l'ensemble des placements fossiles mondiaux pour un pays qui ne compte que **0,1 %** de la population mondiale. En d'autres termes, la Suisse est le pays qui investit le plus dans les énergies fossiles par tête d'habitant (**14'000 dollars**), devançant largement les États-Unis (12'000), le Canada (9'400) ou l'Arabie saoudite (7'900).

p. 7

UBS : le principal investisseur à l'origine des investissements suisses dans les énergies fossiles

UBS investit **71,7 milliards de dollars** dont **94%** dans l'expansion des énergies fossiles en 2026.

Cela représente **57 %** de l'ensemble des investissements suisses dans les énergies fossiles. **UBS** est le **2e investisseur européen** et le **14e au niveau mondial** dans ce secteur, alors même que le pays débat sur les moyens de renforcer la sécurité de son système bancaire.

p. 8

Cet argent sert à financer l'expansion, et non la « transition »

94 % des investissements suisses dans le secteur des énergies fossiles se trouvent dans des entreprises qui continuent de développer de nouvelles réserves de pétrole, de gaz ou de charbon.

Les investissements fossiles suisses financent très majoritairement des entreprises qui poursuivent leur expansion.

p. 9

Projets à haut risque réputationnels: études de cas

Vaca Muerta et les forages pétroliers et gazière en Amazonie

Outre ses données financières, la base de données d'Urgewald recense des projets spécifiques qui exposent leurs investisseurs à un risque réputationnel, signalés lorsqu'un projet combine une incompatibilité climatique avec d'autres problèmes tels que des violations des droits des peuples autochtones, la corruption, la destruction de l'environnement ou des litiges. Les entreprises figurant sur la [Global Coal Exit list \(GCEL\)](#) et [Global Oil&Gas exit List \(GOGEL\)](#) sont impliquées dans plusieurs de ces projets. Vaca Muerta et les forages pétroliers et gaziers en Amazonie sont deux exemples où des institutions financières suisses sont exposées. BreakFree Suisse a évoqué ces deux projets dans sa [contribution à la consultation publique sur le renforcement des exigences de fonds propres](#) pour les banques d'importance systémique, en janvier 2026.

p. 10

Certaines institutions à mandat public investissent (encore) avec peu de transparence dans l'expansion fossile, que le pays s'est engagé à arrêter

Les institutions financières suisses détiennent des placements fossiles jugés incompatibles avec les objectifs climatiques.

Les banques cantonales, la BNS, la Suva (63 milliards) et compenswiss/AVS (41 milliards) détiennent toutes des placements fossiles que l'**Alliance Climatique** ([classement des caisses de pension](#), [plan directeur climat](#) et la coalition "**Notre BNS**") jugent incompatibles avec les objectifs climatiques de la Suisse, malgré leur mandat public et leur devoir fiduciaire envers leurs jeunes clients.

p. 12

Analyse des caisses de pension: études de cas

Études de cas réalisées par le collectif de recherche WAV et son projet « 1 000 milliards de responsabilités ».

Le collectif WAV a réalisé des études de cas et des estimations précises sur les investissements des caisses de pension malgré un manque de transparence.

Ces études de cas sont complétées par des arguments juridiques.

p. 15-17

Ces chiffres proviennent de la base de données « [Investing in Climate Chaos 2026](#) » (Urgewald et Profundo), qui recense les actions et obligations liées aux énergies fossiles détenues ou gérées par plus de 8'400 investisseurs institutionnels à travers le monde.

Investir dans le **Chaos Climatique –** **Suisse**

Résumé

Points clés	01
Lexique financier	03-05
Impact suisse dans le monde	07
UBS domine	08
Où va l'argent ? La chaîne fossile	09
Projets à haut risque réputationnel	10-11
Banques à mandat public	12-14
Analyses des caisses de pension	15-16
Arguments juridiques	17
Recommandations & annexe	18-20

Exploitation vs expansion

Une entreprise fossile peut faire deux choses avec l'argent qu'elle lève : entretenir ce qu'elle produit déjà, ou construire de nouvelles exploitations. Les bases de données d'Urgewald distinguent ces deux activités. Les activités **d'exploitation** correspondent à l'entretien de la production existante, les puits déjà forés, les centrales déjà en service, les infrastructures déjà construites. Les activités **d'expansion** correspondent à tout ce qui fait grossir l'industrie fossile : de nouveaux gisements de pétrole ou de gaz, de nouveaux gazoducs, de nouveaux terminaux de gaz naturel liquéfié (GNL), de nouvelles centrales au charbon ou au gaz. Une même entreprise peut faire les deux à la fois. Ce qui importe, c'est que financer l'expansion revient à parier sur la croissance du secteur, pas uniquement sur son maintien, un choix qui ne s'aligne pas avec l'Accord de Paris [L'Agence Internationale de l'Energie (AIE) conditionne l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050 à l'absence de nouveaux investissements à partir de 2021 dans de nouvelles installations liées au charbon, au pétrole et au gaz].

Détenir, gérer, financer : trois niveaux d'implication

Une institution financière peut avoir trois situations différentes vis-à-vis d'une entreprise fossile.

Détenir, c'est posséder l'actif sur son propre bilan. Quand la BNS détient des actions ExxonMobil, elles figurent parmi ses propres réserves : le risque comme les bénéfices lui reviennent directement.

Gérer, c'est investir pour le compte d'un client, sans en être propriétaire. La majeure partie des 126,9 milliards de dollars détenus par les institutions suisses relève de ce cas : les banques choisissent les titres, mais l'argent appartient à quelqu'un d'autre.

Financer est une opération à part : prêter à une entreprise, ou l'aider à lever des fonds en souscrivant à une émission d'actions ou d'obligations. Une banque peut financer une entreprise sans jamais en détenir ni en gérer le moindre titre ou inversement.

Le rapport suivant s'appuie sur la base de données **Investing in Climate Chaos** (Urgewald et Profundo), qui mesure ce que les institutions détiennent et gèrent, et non ce qu'elles financent. Le financement est suivi séparément par une autre base de données, **Banking on Climate Chaos**, que ce rapport ne mobilise pas. Les deux bases de données mesurent des faits distincts et ne doivent pas être confondus.

Amont, transport, électricité - Les données distinguent **trois segments**.

L'amont (upstream) : exploration et production, c'est-à-dire recherche de gisements, forage, extraction.

Le transport (midstream) : acheminement et stockage, soit pipelines, terminaux GNL et méthaniers.

L'électricité (power) : centrales à gaz et à charbon.

Ces trois segments couvrent la chaîne d'expansion fossile ; le raffinage et la distribution (l'aval) n'y figurent pas.



Obligations

Les obligations fonctionnent comme des prêts divisés en de nombreuses petites parts que les investisseurs peuvent acheter : une entreprise (**l'émetteur**) emprunte de l'argent auprès de multiples investisseurs (**les détenteurs d'obligations**) pour une durée déterminée (**la durée**), en échange de paiements d'intérêts réguliers (**le taux d'intérêt nominal**), avant de rembourser le montant total à l'échéance de l'obligation. Contrairement aux actions, les obligations **ne confèrent aucun droit de propriété** : l'entreprise ne fait qu'emprunter, elle ne cède pas une part de son capital.

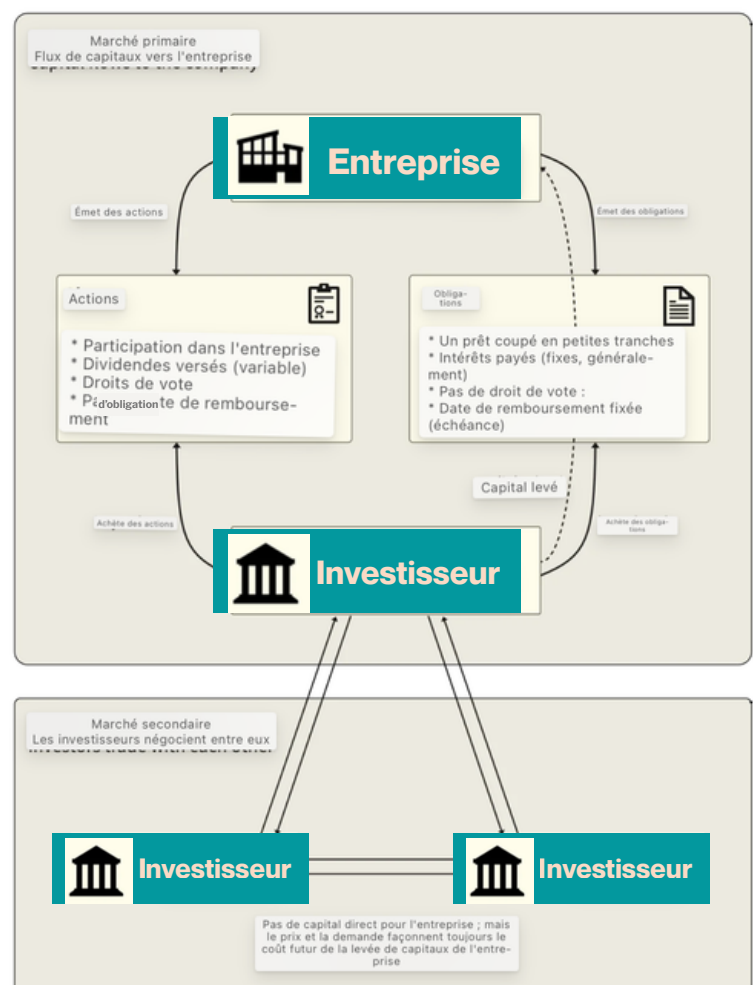
Pour les entreprises du secteur des énergies fossiles, les émissions obligataires comptent **parmi les principaux moyens de financer leurs activités générales**, leurs projets à forte intensité de capital - des nouveaux champs pétroliers et gaziers à l'expansion du charbon - et de refinancer leur dette existante. Parce que les investisseurs institutionnels détiennent de grands volumes d'obligations, leur participation détermine si, et à quelles conditions, les entreprises peuvent accéder aux marchés de la dette : plus les investisseurs sont disposés à acheter, moins il est coûteux pour une entreprise d'emprunter. Pour aller plus loin, consultez l'annexe (p.3).

Actions

Les actions – aussi appelées **parts du capital** – représentent une **fraction du capital d'une entreprise**. Les investisseurs qui achètent des actions d'une entreprise du secteur des énergies fossiles en deviennent **copropriétaires** et acquièrent des droits, notamment celui de voter lors des assemblées générales annuelles. Les entreprises émettent des actions pour lever des fonds ; en contrepartie, les actionnaires tirent profit de la hausse du cours des actions et des versements de **dividendes** (partage des bénéfices). Cela confère aux investisseurs institutionnels détenant d'importants placements un intérêt financier direct dans la croissance et la rentabilité continues de ces entreprises.

La **demande d'actions influence également sur la capacité d'une entreprise à lever des capitaux à l'avenir**. Les investisseurs institutionnels qui achètent de grandes quantités d'actions soutiennent cette demande et témoignent ainsi de la confiance du marché, tandis que **la vente d'actions peut la faire baisser**.

Étant donné que les grands investisseurs institutionnels contrôlent d'énormes volumes de capitaux, leurs décisions influencent la façon dont le marché perçoit une entreprise, et donc la facilité avec laquelle celle-ci peut continuer à financer l'expansion des énergies fossiles.



Action Obligation

Pourquoi l'Europe brûle-t-elle?

Un petit nombre d'entreprises porte une responsabilité démesurée dans la crise climatique.

Une **centaine** de producteurs d'énergies fossiles et de ciment, les « **carbon majors** », sont à l'origine de la **majeure partie des émissions industrielles de gaz à effet de serre depuis le début de l'ère industrielle** et des études établissent désormais un **lien direct entre leurs activités et certaines vagues de chaleur et certains feux de forêt**.

Pourtant, le **principe du pollueur-payeur**, l'un des piliers du droit de l'environnement, ne les a guère atteints : **ils continuent d'étendre leur production tandis que le coût des dégâts retombe sur des populations, des budgets publics et des écosystèmes qui n'ont jamais eu voix au chapitre**.

Si ce ne sont pas ceux qui causent le préjudice qui en paient le prix, la question est alors de savoir qui d'autre dispose du pouvoir nécessaire pour imposer un changement? et c'est là que l'argent entre en jeu.

Figure ci-dessous:

« **PAR LEURS ÉMISSIONS, TOUS LES GRANDS ÉMETTEURS DE CARBONE CONTRIBUENT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET, PAR CONSÉQUENT, AUX VAGUES DE CHALEUR, Y COMPRIS LES PLUS MODESTES D'ENTRE ELLES.** »

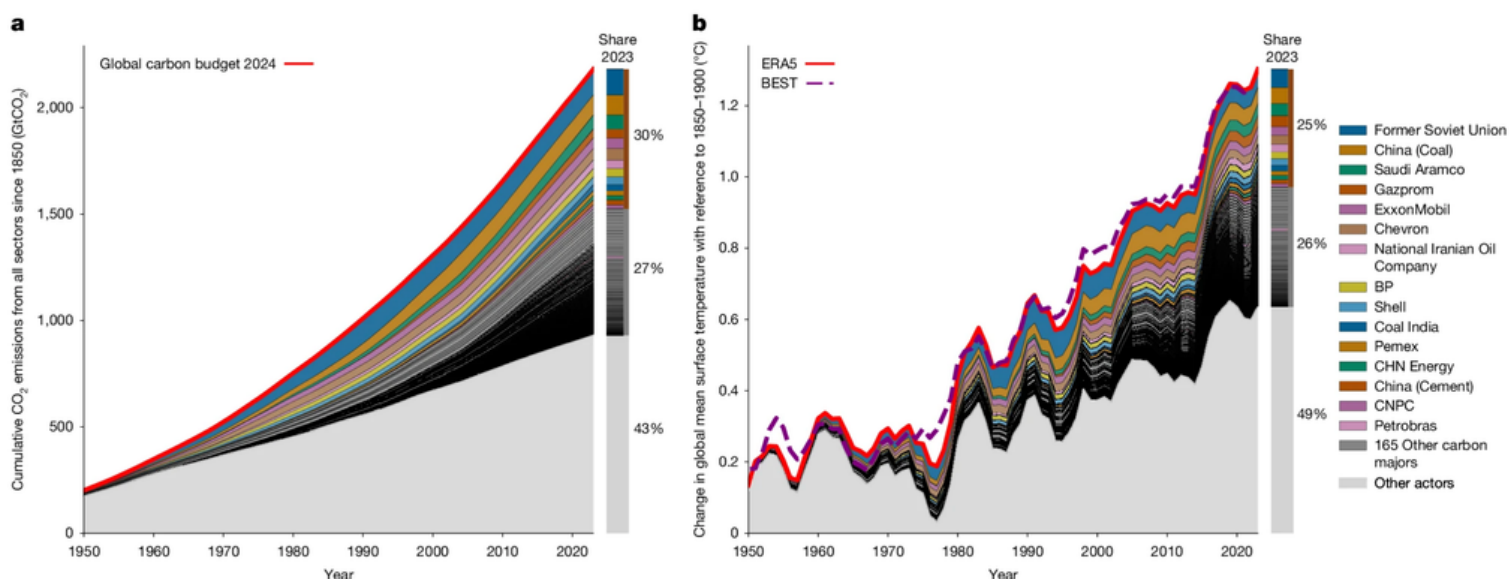
Contributions des grands émetteurs de carbone aux émissions cumulées de CO₂ depuis 1850 (tous secteurs confondus) :

(a) telles que rapportées dans la base de données Carbon Majors (<https://carbonmajors.org/>), et comparées au budget mondial du carbone et à la température moyenne mondiale (en anglais, GMST) qui en découle, telle que simulée par le modèle OSCAR.

(b) Les températures moyennes mondiales (en anglais, GMST) des séries ERA528 et BEST29 ont été rebasées sur la période 1850–1900. En s'appuyant à la fois sur des estimations issues d'observations (jeux de données ERA5 et BEST) et sur des modèles du système terrestre, ces résultats synthétisent la manière dont le changement climatique a influencé les vagues de chaleur en modifiant leur intensité et en augmentant leur probabilité d'occurrence, ("rapport de probabilité").

Fig. 3: Through their emissions, every carbon major contributes to climate change and thus to the heatwaves, even relatively smaller carbon majors.

From: [Systematic attribution of heatwaves to the emissions of carbon majors](#)



La Suisse

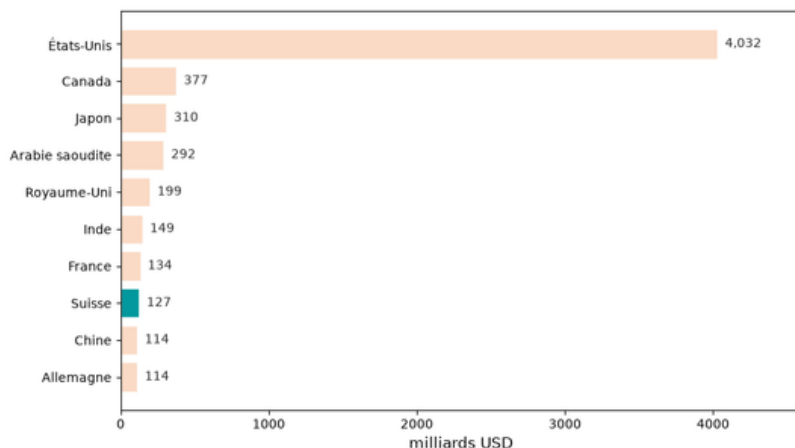


petit pays, empreinte fossile gigantesque

Ces chiffres proviennent de la base de données « **Investing in Climate Chaos 2026** » (urgewald et Profundo), qui recense les actions et obligations liées aux énergies fossiles détenues ou gérées par plus de 8 400 investisseurs institutionnels à travers le monde.

En matière de changement climatique, l'impact réel de la Suisse va **bien au-delà de la pollution qu'elle produit sur son propre sol**. À ces émissions domestiques s'ajoutent les émissions dites **grises, contenues dans les biens que le pays importe**. Et enfin, il y a les émissions produites par **l'industrie des énergies fossiles que la Suisse contribue à financer à travers le monde** : bien que le pays n'abrite qu'environ **0,1 % de la population mondiale**, en 2026, les institutions financières suisses détiennent pour **126,9 milliards de dollars américains d'actions et d'obligations d'entreprises du charbon, du pétrole et du gaz**. Cela place la Suisse au **8e rang mondial, devant la Chine et l'Allemagne**. Cet argent ne correspond pas à des prêts, mais à des **investissements** que les investisseurs institutionnels suisses **détiennent elles-mêmes ou gèrent** pour le compte de leurs clients.

La Suisse, 8e investisseur fossile mondial



Un rapport de McKinsey publié en **2022**, issu de données officielles, a estimé que les prêts et les prises de participation d'origine suisse dans les secteurs hautement générateurs de carbone représentaient **700 à 900 millions de tonnes d'équivalent CO2 par an**. Soit **14 à 18 fois le chiffre des émissions domestiques annuelles du pays**. Un calcul qui exclut les obligations d'État et les opérations sur les marchés des capitaux, ce qui signifie que **le nombre réel est probablement encore plus élevé (SwissInfo)**.

La Suisse investit davantage dans les énergies fossiles par habitant que n'importe quel autre pays au monde.

La place financière suisse détient l'équivalent de **14 000 dollars d'actifs fossiles pour chaque personne vivant dans le pays**, soit davantage que les États-Unis (12 000), le Canada (9 400) ou l'Arabie saoudite (7 900).

INVESTISSEMENTS DANS LES ENERGIES FOSSILES



126,9 milliards USD en 2026

LA MAJORITÉ EST LIÉE A L'EXPANSION



94 % des investissements concernent des entreprises dans **l'expansion fossile**

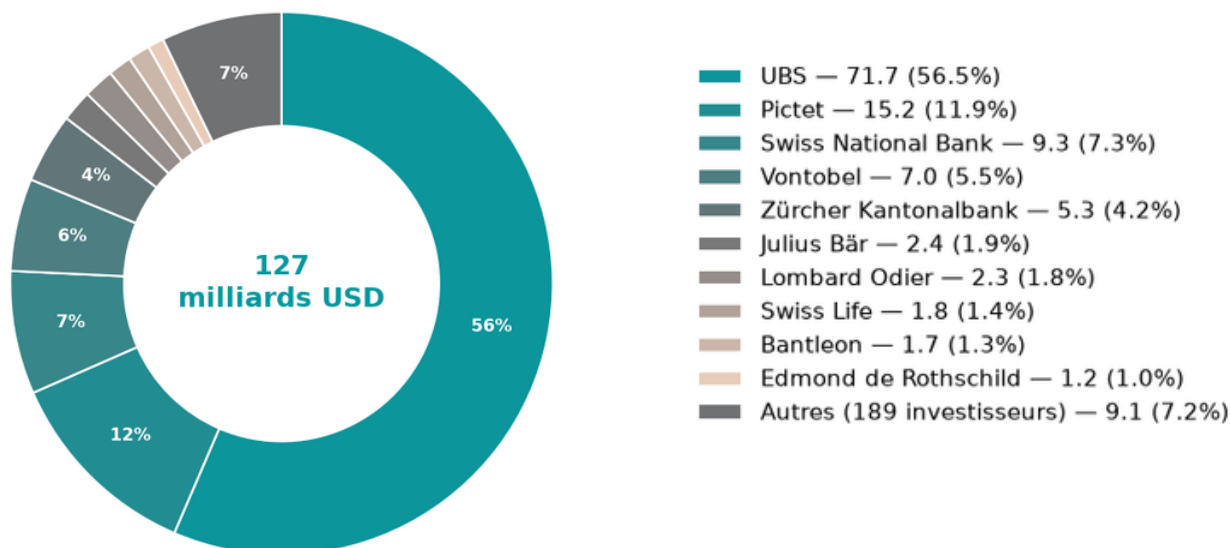
BIEN AU-DELÀ DES ACCORDS DE PARIS



1,2 milliard de dollars américains d'obligations liées aux énergies fossiles **arrivant à échéance en 2051 ou après**, soit un an après la date butoir fixée par la Suisse et l'Accord de Paris pour atteindre la neutralité carbone

UBS porte une part plus grande de l'empreinte fossile suisse que n'importe quelle autre institution financière Suisse

Investissements suisses dans les énergies fossiles : les 10 principaux investisseurs



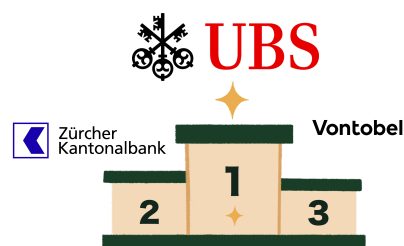
À elle seule, UBS détient **56,5 % des actions et obligations suisses investis dans les énergies fossiles, soit 71,7 milliards de dollars sur un total national de 126.9 milliards de dollars**. UBS est à ce titre **14ème détenteur d'actifs fossiles au rang mondial et 2ème en Europe**. Aucun autre investisseur ne s'en approche : Pictet, deuxième du classement, détient **15,2 milliards de dollars**, tandis que la Banque nationale suisse, troisième au classement général et première institution à mandat public, en détient **9,3 milliards**. Il n'existe pas de trajectoire claire vers la neutralité carbone pour la Suisse qui ne passe par UBS.

En 2026, **94 % de son portefeuille d'actions et obligations investies dans les énergies fossiles va à des entreprises qui développent encore de nouvelles réserves et infrastructures, plutôt que de réduire leurs activités**.

L'écart entre l'engagement climatique affiché et le portefeuille réel ne cesse de se creuser. La banque a par ailleurs **renoncé à son objectif d'aligner 20 % de son portefeuille de gestion d'actifs sur ses engagements climatiques**.

Le « zéro émission nette » est un mensonge : le rôle des obligations à long terme dans l'expansion des énergies fossiles : voir l'annexe p.1-2

UBS s'est engagée à atteindre la neutralité carbone sur l'ensemble de son portefeuille d'ici 2050, cependant UBS détient à elle seule pour 467 millions de dollars US d'obligations liées aux énergies fossiles dont l'échéance ne tombe pas avant 2051, devant la Banque cantonale de Zurich (171 millions) et Vontobel (121 millions).



UBS est responsable de plus de la moitié des actifs liés aux énergies fossiles en Suisse en 2026. La banque ne suit pas une trajectoire crédible vers la neutralité carbone. Elle **enfreint le but de la loi** (tel qu'énoncé à **l'article 1er de la loi sur le climat et l'innovation de 2023**, qui transpose pour l'essentiel l'article 2.1c de l'Accord de Paris, voir annexe).

Plus d'infos: **OFEV**

Où va l'argent ?

La filière fossile

Septembre 2026

Développeurs d'énergie fossile

Pour Urgewald, une entreprise est un « **développeur** » fossile tant qu'elle continue à investir dans de **nouveaux** gisements de pétrole et de gaz, de nouveaux gazoducs, et terminaux GNL, ou bien des centrales à charbon ou à gaz. En Suisse, **environ 94% (119.8 milliards de \$)** des investissements institutionnels dans les énergies fossiles vont à ces développeurs. **Presque aucun de ces investissements ne représentent un pari sur le démantèlement du secteur. Il s'agit d'un pari malavisé visant à en construire davantage.**

Étape 1

Extraction

Forer et exploiter le pétrole, le gaz et le charbon
54.8 milliards de dollars américains

Étape 3

Puissance

Le brûler pour l'électricité,
68.5 milliards de dollars
américains .

Étape 2

Transport

Gazoducs, terminaux, GNL.
59.8 milliards de dollars,

Les principales sociétés détenues par des investisseurs suisses

EXTRACTION	TRANSPORT/INFRASTRUCTURES	PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ
ExxonMobil — 8,4 md de \$	Williams Cos. — 2.2 md de \$	GE Vernova — 4.0 md de \$
Shell — 5.3 md de \$	Enel — 2.8 md de \$	Siemens AG — 3.27 md de \$
Chevron — 4.1 md de \$	Kinder Morgan — 1.6 md de \$	Duke Energy — 1.7 md de \$

Les investissements correspondent à des titres détenus ou gérés par des institutions financières suisses. Les entreprises sont classées dans une catégorie en fonction de leur activité principale telle qu'elle apparaît dans les données de l'IICC. Williams Companies est classée ici dans la catégorie « Midstream » en anglais ou transport et infrastructure/secteur intermédiaire (son activité principale étant les gazoducs), bien que son étiquette GOGEL inclue une expansion en amont. Partners Group Holding (3,5 milliards de dollars, « Midstream ») est exclue de cette liste car il s'agit d'un gestionnaire suisse de capital-investissement dont l'inclusion dans GOGEL reflète les infrastructures liées aux énergies fossiles détenues par l'intermédiaire de ses fonds. Freeport-McMoRan est exclue de l'indice Power (génération d'électricité malgré son statut IICC ; il s'agit d'une société minière spécialisée dans l'exploitation du cuivre et de l'or, dont l'inclusion dans l'indice GOGEL s'explique par ses activités de production d'électricité à partir d'énergies fossiles en captivité. Le montant élevé du placement dans SSE plc (11,1 milliards de dollars) s'explique par les positions concentrées détenues par Vontobel et Pictet.

Où va l'argent? Vaca Muerta

EXTRACTION

Shell — 5.3 md \$

Chevron — 4.1 md \$

- **De quoi s'agit-il?** Une formation de schiste située dans la **province argentine de Neuquén**, qui abrite la **deuxième réserve mondiale de gaz de schiste** et la **quatrième réserve de pétrole de schiste**. Son exploitation repose sur la **fracturation hydraulique (fracking)** et plus de **200 milliards de dollars d'investissements futurs** ont été engagés sur une cinquantaine de concessions.
- **Pourquoi est-ce un projet à risque réputationnel?** Le fracking à Vaca Muerta est associé à une **sismicité induite** dans une région dont les bâtiments, les puits abandonnés et les barrages voisins n'ont jamais été conçus pour y résister, à la **contamination des eaux** et au **dépôt de déchets**, ainsi qu'à la **violation des droits territoriaux mapuche**. Parmi les opérateurs : **YPF, Chevron, Shell, TotalEnergies, Equinor et BP**.
- **Pourquoi la Suisse?** Le **fracking est interdit ou soumis à moratoire dans plusieurs cantons suisses**: la population et les parlements cantonaux ont refusé cette technique chez eux, mais **l'argent suisse la finance à l'étranger**. La BNS a détenu d'importantes positions dans des opérateurs de Vaca Muerta, et UBS ainsi que de nombreuses caisses de pension y restent investies.
- **Ce que la campagne a obtenu:** La BNS a vendu la totalité de ses actions **Shell** (environ **877 millions de dollars**) à l'été **2023**, puis dans **Chevron** (environ **712 millions**) au **premier trimestre 2025**, après des années de pression. Ses propres directives lui imposent d'exclure les entreprises qui « *violent gravement les droits humains fondamentaux, causent systématiquement de graves dommages environnementaux ou participent à la production d'armes internationalement condamnées* ».
- **La question sans réponse:** La BNS n'a jamais expliqué quel critère ces deux entreprises enfreignaient, et elle reste investie dans **ExxonMobil** et **TotalEnergies**, dont le bilan est comparable. Si la banque centrale peut agir, pourquoi ne pas aller plus loin? Et pourquoi UBS et les caisses de pension suisses, que rien n'y contraint mais qui sont exposées aux mêmes risques, ne suivent-elles pas ?

Global Oil & Gas Exit List

Vaca Muerta

Location:

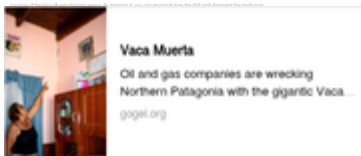
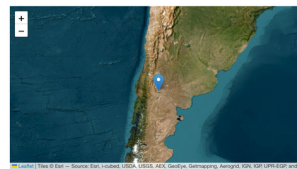
Northern Patagonia, Argentina

Project risks:

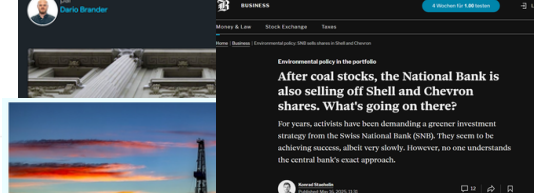
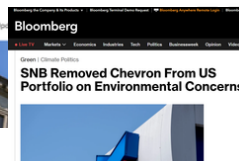
Environmental Destruction, Social Harm

Companies:

- YPF SA
- Tecnopetrol SA
- Pampa Energía SA
- Fluor Daniel Resources Corporation BV
- Chevron Corporation
- TotalEnergies SA
- Vitol Energy SMI de CV
- BP plc
- Pan American Energy Group SL
- Harbour Energy plc
- Shell plc
- CNOC Ltd
- Gas y Petróleo del Neuquén SA
- Petroleros Reales SA - Petrolbras
- Dow Inc.
- The Dow Chemical Company
- Mercuria Energy Group Holding Ltd
- Phoenix Global Resources Ltd
- Equinor ASA
- Geopark Ltd
- China National Offshore Oil Corporation



← **PLUS D'INFORMATIONS**

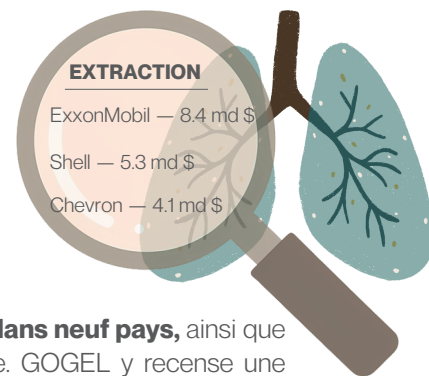


← **PLUS D'INFORMATIONS**

Si la BNS considère l'investissement risqué, pourquoi pas d'autres? Si la Suisse refuse le fracking, pourquoi accepter de le financer ailleurs?

Où va l'argent?

Forage pétrolier et gazier en Amazonie



- **De quoi s'agit-il? L'extraction de pétrole et de gaz à travers le biome amazonien dans neuf pays**, ainsi que des blocs offshore à l'embouchure de l'Amazonie, sur la marge équatoriale brésilienne. GOGEL y recense une **quarantaine** d'entreprises, de **Petroecuador et Petroperú à Shell, Chevron, ExxonMobil, TotalEnergies et Petrobras**, qui a émis une **obligation arrivant à échéance en 2115**, destinée à financer l'expansion du secteur pétrolier **bien au-delà de toute échéance climatique**, et dont UBS figure parmi les détenteurs à long terme.
- **Pourquoi est-ce un projet à risque réputationnel?** Routes et pipelines **accélèrent la déforestation** d'une forêt déjà **détruite à 20 %** et **proche de son point de bascule** ; les **marées noires répétées** en Équateur ont **empoisonné les rivières** et les **moyens de subsistance de dizaines de milliers de personnes** ; et **20 % des territoires autochtones** amazoniens chevauchent un bloc pétrolier ou gazier. Près **d'un quart du récif corallien** de l'embouchure du fleuve se superpose désormais à des **blocs d'exploration**.
- **Pourquoi la campagne vise UBS?** En **janvier 2021**, Credit Suisse s'était engagé à mettre fin au financement du négoce de pétrole issu de l'Amazonie équatorienne et péruvienne, sous la pression d'organisations autochtones et d'ONGs. Après le rachat, **UBS a abandonné cette exclusion, de même que la sortie du charbon** de Credit Suisse et son cadre de transition énergétique pour ses clients. D'autre part, elle continue d'investir dans des entreprises qui exploitent des ressources fossiles dans cette région.
- **Le précédent existe:** En **mai 2022**, **BNP Paribas** est devenue la **première grande banque à adopter une exclusion géographique pour l'Amazonie**, s'engageant à **ne plus financer ni investir dans les entreprises produisant du pétrole et du gaz issus de réserves amazoniennes** ou développant les infrastructures associées. Les institutions peuvent tracer cette ligne, y compris du côté des investissements.



← **PLUS D'INFORMATIONS**

PLUS D'INFORMATIONS →

Global Oil & Gas Exit List

HOME REPUTATIONAL RISK PROJECTS GOGEL EXPLAINED FINANCE DATA PUBLICATIONS ABOUT US

Amazon Oil and Gas Drilling: A Toxic Legacy

Location:
Amazon biome: Brazil, Bolivia, Peru, Ecuador, Colombia, Venezuela, Guyana, and Suriname
Brazilian Amazon coast

Project Risks:
Environmental Destruction, Social Harm

Companies: ↗

There is no climate stability without the Amazon Rainforest. In the age of bushfires and species extinction, companies are extracting oil all across the Amazon biome. With their projects, the oil companies are pushing the rainforest and its people to the brink.

In the Amazon River Basin lies the largest rainforest on Earth. The basin stretches across about 40% of the South American continent.^[1] The Amazon biome spans 9 countries.^[2] Numerous streams and rivers in Peru and Ecuador flow together to form the mighty Amazon River that twists and turns through the entire forest. No other river in the world carries as much water as the Amazon River.^[3]

Notes on methodology: Reputational risk projects on GOGEL are updated annually. This article was last updated November 4 2023. This text covers companies with upstream activities in the Amazon. We use the definition of the Amazon biome provided by the Amazon Network of Georeferenced Socio-



COP 16, Cali, Colombia, 2024
Coalition of People Facing Extractivism



← **PLUS D'INFORMATIONS**



UBS AGM, April 2022



← **PLUS D'INFORMATIONS**

Les institutions à mandat public

détiennent des investissements dans les combustibles fossiles, **mais les données n'en reflètent qu'une partie**

Dans les données relatives aux actifs liés aux énergies fossiles, les institutions financières privées occupent une place prépondérante : 111 milliards de dollars contre 16 milliards détenus par des institutions à mandat public. Toutefois, ces 16 milliards de dollars ne reflètent très probablement pas le montant total des investissements consacrés aux énergies fossiles. En effet, on peut s'attendre à ce que la base de données «*Investing on Climate Chaos*» soit incomplète dû à l'opacité des transactions. Il en va de même concernant les institutions financières privées.

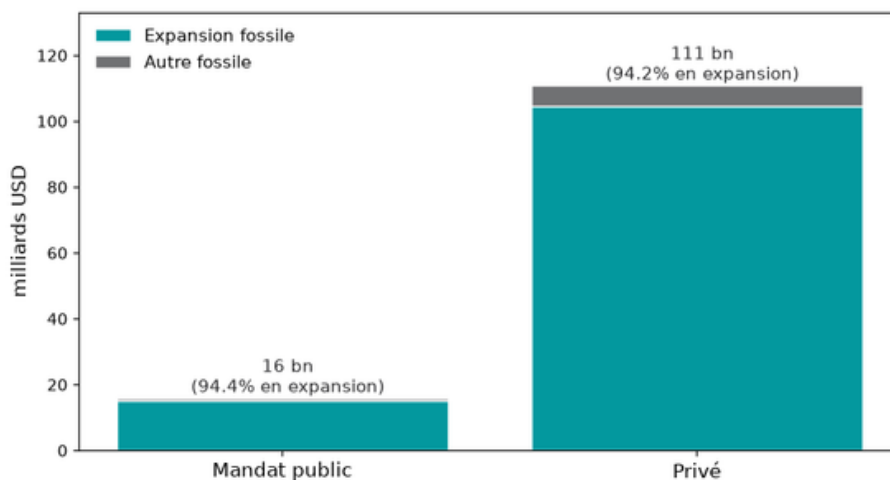
Une institution à **mandat public** (ou **dotée d'un mandat de service public**) est un organisme, qu'il soit de droit public, d'économie mixte ou de nature privée, **qui se voit confier par une autorité publique** (Confédération, canton ou commune) **la mission de réaliser des tâches d'intérêt général**.

Tous les placements dans le secteur des énergies fossiles ne peuvent pas être rattachés à l'institution qui en est le propriétaire en dernier ressort. En effet, les données d'*Investing in Climate Chaos* ne porte que sur les participations rendues publiques et ne permet pas toujours de remonter jusqu'au bénéficiaire effectif des actifs lorsque la gestion de ces derniers est confiée à un tiers. Parmi les institutions publiques, deux types d'acteurs apparaissent : **la Banque nationale suisse et les banques cantonales**.

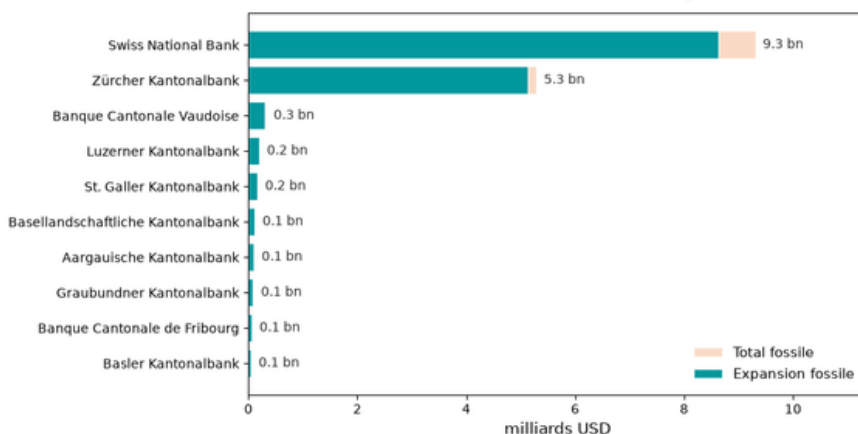
La BNS détient **9,3 milliards de dollars**, ce qui en fait **le troisième plus grand investisseur dans les énergies fossiles du pays**, et de loin **le premier parmi les institutions publiques** : il s'agit de ses propres réserves de devises, donc bel et bien d'argent public. Toutes les banques cantonales figurent aussi dans cette liste. Une grande partie de ce qu'elles détiennent correspond toutefois à des avoirs de clients, et non à de l'argent public. **Mais chacune appartient à son canton et la plupart bénéficient d'une garantie cantonale : les citoyens ont donc leur mot à dire sur leur politique d'investissement.**

Ces données ne font apparaître **ni les caisses de pension ni les assurances sociales**, qui gèrent pourtant près de **1 200 milliards de francs de placements**, contre **812 milliards de total de bilan pour l'ensemble des banques cantonales** (chiffres 2024), dont **l'essentiel est constitué d'hypothèques et non de titres**. Les pages suivantes expliquent pourquoi, présentent leurs situations et indiquent ce que vous pouvez faire à ce sujet.

Avoirs fossiles suisses, mandat public vs privé : part finançant l'expansion



Institutions à mandat public : avoirs, y compris la part des entreprises étendant leurs activités dans les énergies fossiles



La quasi-totalité de ces fonds sont dans l'expansion fossile. Que ce soit dans les portefeuilles d'institutions à mandat publics ou privés, **environ 94 % de ces fonds sont investis dans des entreprises qui continuent à développer de nouvelles réserves ou infrastructures liées aux énergies fossiles**. La tendance est pratiquement identique pour les secteurs public et privé ; il ne s'agit donc pas ici de déterminer lequel des deux est plus « propre » que l'autre. **Il s'agit plutôt de montrer que l'ensemble du système financier suisse continue de financer l'expansion des énergies fossiles.**

Remarque : il s'agit ici d'actions et d'obligations détenues ou gérées.

Remarque: Les chiffres proviennent de la base de données «*Investing in Climate Chaos 2026*» - Urgewald, mais le collectif WAV estime que la BNS détient environ **17,88 milliards de CHF** d'actions en 2026 liées aux énergies fossiles (249 entreprises), **en utilisant une méthode différente**. **Source:** Swissinfo, d'après l'analyse du collectif WAV.

Les caisses de pension ne divulguent pas leurs investissements

UBS détient 71,7 milliards de dollars américains d'investissements dans les énergies fossiles, ce qui en fait le 14^e plus grand investisseur institutionnel au monde dans ce secteur. Mais à qui appartient cet argent ?

En grande partie, à vous : si vous cotisez à une caisse de pension suisse.

Un chiffre difficile à estimer

Les caisses de pension investissent rarement elles-mêmes : elles confient la grande majorité de leurs actifs à des gestionnaires externes via des mandats de gestion discrétionnaire. Selon l'étude Swiss Asset Management 2024 de l'AMAS, elles constituent **le premier groupe de clients du secteur, avec 44,4 % de l'ensemble des actifs sous gestion en Suisse**. La même étude place UBS Asset Management en tête du marché, avec **9,3 % de parts (291 milliards de CHF gérés en Suisse), soit environ 18 % après l'intégration de Credit Suisse**. On peut donc supposer qu'UBS soit l'un des plus grands gestionnaires d'actifs de fonds de pension du pays.

Cette délégation est une pratique standard. La Caisse de prévoyance du personnel de la ville de Berne, par exemple, s'appuie explicitement sur les services et indices d'UBS (« UBS PK-Barometer ») pour piloter ses performances, y compris à l'étranger. Il est courant que les caisses délèguent non seulement la gestion de leurs portefeuilles, **mais aussi l'exercice de leurs droits de vote en assemblée générale**, comme le confirme la politique de vote d'UBS Asset Management pour ses clients institutionnels. Lorsqu'UBS achète des actions ou des obligations d'entreprises fossiles, une partie de cet argent est donc vraisemblablement de l'épargne-retraite suisse, mais **la part exacte reste indéterminable**.

Les caisses de pensions gèrent **~1'200 milliards de CHF** (2025)

Budget fédéral 2026: 86.4 milliards de CHF (2025)

Où est le problème ?

Les caisses ne publient pas leurs investissements. Elles ne sont légalement tenues de divulguer **ni la liste des entreprises dans lesquelles elles investissent, ni les gestionnaires auxquels elles délèguent, ni les montants en jeu**. La plupart s'y refusent volontairement : lorsque les journalistes du WAV Recherchekollektiv ont demandé ces informations en vertu des lois sur la transparence, la majorité des caisses publiques suisses ont refusé ou tardé à répondre.

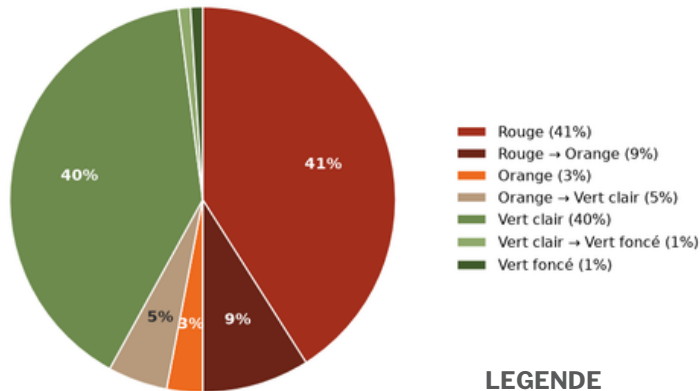
Les données montrent le gestionnaire, pas le client final. Les 71,7 milliards de dollars attribués à UBS dans la base de données reflètent sa position consolidée pour l'ensemble de ses clients dans le monde : caisses de pension suisses, clients privés, institutions étrangères. **La part correspondant à l'épargne-retraite suisse ne peut être établie à partir des données publiques.**

Le projet « 1 000 milliards de responsabilité » du collectif de recherche WAV tente de changer la donne en obligeant les caisses de pension publics à divulguer leurs investissements par le biais de demandes d'accès à l'information. L'initiative place financière (Volksinitiative für einen nachhaltigen Finanzplatz), déposée en avril 2026 avec plus de 145 000 signatures, va plus loin : Elle implique que l'ensemble du secteur financier suisse, y compris les caisses de pension, aligne ses activités internationales sur l'Accord de Paris.

D'ici là, on ne dispose pas d'une vue d'ensemble complète de la situation. Et on ne peut pas remédier à ce qui reste dans l'ombre.

Caisses de pension: Pallier aux données manquantes

Compatibilité des caisses de retraite (par volume d'actifs)



Fonctionnement de la notation : chaque caisse de pension est noté en fonction de l'adéquation de sa politique d'investissement avec une trajectoire de 1,5 °C.

LEGENDE

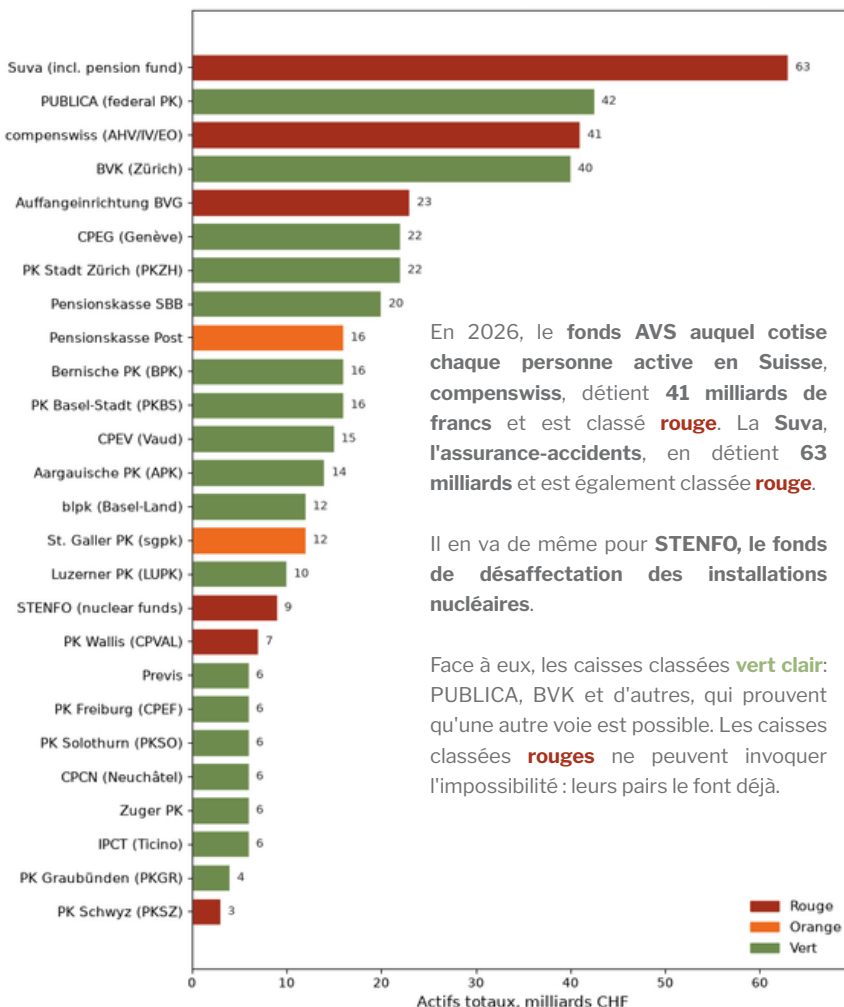
Vert, bonnes pratiques : réduction active des émissions du portefeuille avec des objectifs de réduction contraignants.

Orange, partiel : certaines mesures ont été prises, comme l'abandon du charbon, mais sans les objectifs ni les exclusions requis par la limite de 1,5 degré.

Rouge, non compatible : investissements toujours importants dans les énergies fossiles sans trajectoire de réduction crédible, ou opacité telle que la conformité ne peut être vérifiée. L'opacité en elle-même est pénalisée.

Comme leurs portefeuilles ne peuvent être analysés directement, nous utilisons le « Klima-Rating » de l'Alliance Climatique, qui évalue les caisses de pension et d'assurance sociale suisses. Cet indice mesure dans quelle mesure la politique d'investissement de chaque fonds s'aligne sur une trajectoire de 1,5°C.

Caisses de retraite suisses par taille et note climatique



En 2026, le fonds AVS auquel cotise chaque personne active en Suisse, compenswiss, détient 41 milliards de francs et est classé rouge. La Suva, l'assurance-accidents, en détient 63 milliards et est également classée rouge.

Il en va de même pour STENFO, le fonds de désaffectation des installations nucléaires.

Face à eux, les caisses classées vert clair: PUBLICA, BVK et d'autres, qui prouvent qu'une autre voie est possible. Les caisses classées rouges ne peuvent invoquer l'impossibilité : leurs pairs le font déjà.

Les caisses de pension et les caisses d'assurance sociale investissent principalement par l'intermédiaire de gestionnaires d'actifs externes et de fonds communs. Lorsque compenswiss ou la Suva détient une participation dans ExxonMobil, celle-ci est enregistrée au nom du gestionnaire, et non au nom du fonds lui-même. Leurs placements dans les énergies fossiles sont bien réelles et importantes, mais elles sont intégrées de manière invisible dans les totaux des gestionnaires d'actifs figurant dans le rapport.

Comme leurs portefeuilles ne peuvent pas être analysés directement, ces fonds sont évalués différemment : non pas en dénombrant leurs titres, mais en notant leur politique climatique.

Une remarque sur la transparence: Les caisses citées dans les pages qui suivent sont, dans bien des cas, celles qui ont accepté de communiquer leurs placements. La majorité des caisses de pension publiques suisses ont choisi de rester opaques, et leur absence ici ne doit pas être lue comme un blanc-seing : c'est le contraire. La transparence mérite d'être saluée, non sanctionnée : une caisse qui ouvre ses livres se rend redevable, tandis que celle qui s'y refuse échappe à tout examen. Si une caisse figure dans ce rapport, c'est parce qu'elle a rendu cet examen possible.

Canton de Berne

BPK et BLVK (26 milliards de CHF):

Auteurs : Olivier Christe et Osama Abdullah (WAV Recherchekollektiv), publié le 19 mars 2026 dans Hauptstadt.

BVK, BLVK sont les deux fonds des employés du canton de Berne (parmi les plus larges de Suisses), détenant respectivement **17 milliards de CHF** et **9 milliards de CHF**.

Résultats clés de l'enquête:

- En 2024, les **3/4 de leurs profits provenaient d'actions**, particulièrement exposé au changement climatique. Les deux fonds ont refusés de divulguer leurs investissements.

- D'après les calculs de WAV, **BPK** investirait **> 180 millions de CHF** dans des compagnies qui développent actuellement des nouveaux champs pétroliers et gaziers ou des centrales électriques à combustibles fossiles ou gazoducs, et environ **100 millions de CHF** pour **BLVK**.

- Ces fonds excluent vraisemblablement **Chevron** ou **Exxon Mobil** mais **Shell**, **Total** ou encore **Cheniere** sont incluses avec respectivement **6-10 millions de CHF**, **3-6 millions de CHF** et **1-2 millions de CHF**.

Toutes ces compagnies ne sont pas alignées avec les recommandations de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE).

- 0,5 - 1 milliard de CHF** sont investies en actions dans les **7 compagnies les plus large de développement technologique: Amazon, Google, Nvidia, etc...**

Analyse des caisses de pension: études de cas

Rosa Sangiorgio, une experte en gestion de portefeuille, ayant précédemment travaillé pour **Credit Suisse** et **Pictet**, explique : « D'une part, la valeur des entreprises à forte intensité carbone peut baisser si l'économie se tourne vers des sources d'énergie moins émettrices. C'est ce qu'on appelle les risques de transition. Les caisses de pension pourraient réduire ces risques en cédant leurs investissements dans les entreprises du secteur des énergies fossiles. Les risques climatiques physiques sont plus complexes : des événements aigus, tels que les inondations ou les incendies de forêt, ainsi que des changements chroniques, comme la canicule et la sécheresse, peuvent nuire à l'ensemble de l'activité économique, ce qui fait peser des risques importants sur les caisses de pension. »

Canton de Zürich

Auteurs : Olivier Christe (WAV) et Sven Niederhäuser (Correctiv Schweiz), publié dans Tsri.ch le 16 décembre 2024. Soutenu par le Fonds Gottlieb et Hans Vogt Stiftung (investigativ.ch).

Les deux grandes caisses publiques zurichoises gèrent **plus de 60 milliards de CHF combinés**.

BVK (~39 milliards CHF):

- A **refusé de communiquer ses investissements malgré une demande basée sur la loi sur l'accès aux documents publics**, prétextant être une société de droit privé, qualification contestée, les assurés étant en majorité des fonctionnaires cantonaux.

- Investit environ **10 % de son portefeuille d'actions** en pétrole et gaz et **1 % en charbon**.

- Tobias Langenegger** (PS, co-président du groupe au Conseil cantonal) : « Comme caisse des fonctionnaires cantonaux, la BVK est **moralelement obligée de respecter les objectifs climatiques du canton de Zurich** » (neutralité carbone d'ici 2040).

PKZH (Ville de Zurich, ~21 milliards CHF):

- Première grande caisse à avoir accepté de transmettre ses investissements détaillés** à WAV/Correctiv (actions et obligations, soit **~50 % du portefeuille**).

- Exclut les producteurs de charbon mais investit **plus de 40 millions CHF dans les cinq plus grandes entreprises de fracturation hydraulique mondiales, soit ~1 000 CHF par assuré**.

- Détient des **obligations** (voir page 4, 5 et l'annexe) de **ConocoPhillips** (le plus grand exploitant de fracturation hydraulique selon Urgewald) à **échéance 2062**, achetées en **2022** pour plus de **500 000 CHF**. **ConocoPhillips** investit chaque année plus d'un milliard USD dans de nouvelles ressources fossiles.

- Dépense **300 000 CHF** par an en **engagement actionnarial**, une somme modeste au regard des profits tirés de ses investissements dans le fracking (**estimés à plus d'1 million de CHF sur une année**).

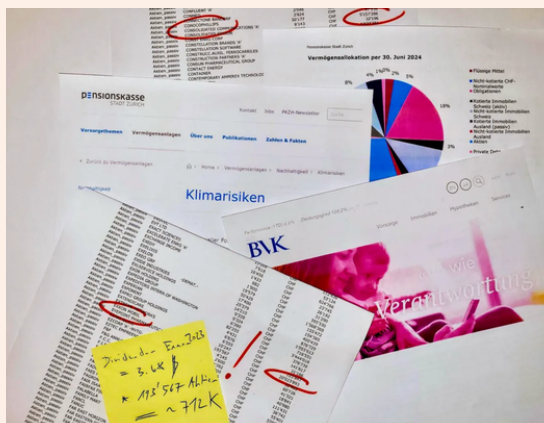
- Refuse d'exclure ces compagnies au motif qu'un « *dialogue continu est plus prometteur qu'une exclusion* ».

Auteurs : Olivier Christe et Osama Abdullah (WAV Recherchekollektiv), publié le 25 mars 2026 dans Hauptstadt. Financé par la Fondation Leenaards et la Société Suisse à But Non Lucratif.

Le PVK de la Ville de Berne gère environ 3 milliards de CHF pour près de 11 000 assurés.

Résultats clés de l'enquête:

- Les calculs de WAV estiment que la PVK investit ~40 millions de CHF dans des entreprises développant de nouveaux champs pétroliers, construisant des centrales fossiles ou des gazoducs.
- La PVK a refusé de communiquer la liste détaillée de ses investissements à WAV, contrairement aux caisses cantonales des Grisons, Bâle-Campagne ou Genève.
- La PVK ne suit que la liste d'exclusion SVVK, bien plus limitée que les critères d'Ethos, permettant à Exxon Mobil (~3 millions CHF estimé,) et Chevron (~2 millions CHF) de rester investissables.
- Ethos, dont la PVK est membre, recommande d'exclure Exxon et Chevron (plus de 5 % du chiffre d'affaires en hydrocarbures non conventionnels). Ethos avait également recommandé de voter contre leurs présidents de CA. Or la PVK délègue ses droits de vote à l'étranger à UBS, qui a voté pour la réélection des présidents des deux entreprises (voir aussi le rapport: la finance Suisse complice de l'expansion fossile, 2023, Reclaim Finance, BreakFree Suisse, AM analysis ShareAction 2025, et Profit over Planet - Asset Manager Rating 2024).
- En matière d'émissions de CO2/gaz à effet de serre, la PVK ignore les Scopes 3 (émissions lors de la combustion des fossiles, plus de 80 % des émissions totales d'un pétrolier comme Exxon).
- Michel Berger et Melanie Mettler, président le conseil d'administration, et envisagent la publication de tous les investissements lors d'une prochaine séance du conseil.



Analyse des caisses de pension: études de cas

La Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CPEG, ~22,7 milliards de CHF) comme contre-exemple :

Auteurs : Olivier Christe (WAV), Sven Niederhäuser (Correctiv Suisse), publié le 22 mai 2025 dans Heidi News.

- Depuis 2022, la CPEG conditionne ses investissements dans le secteur de l'énergie à un seuil d'alignement de température qui se resserre de 0,25 °C par an, pour atteindre 1,5 °C fin 2025. Aucune entreprise du secteur n'ayant satisfait à ce critère fin 2023 ni fin 2024, la Caisse a exclu l'ensemble du secteur.

- La CPEG se distingue des autres caisses de pension suisses par sa stratégie climatique : elle a choisi d'exclure ce secteur énergétique plutôt que de miser seulement sur le dialogue actionnarial. En effet, elle estime que le levier d'influence d'un actionnaire sur les groupes pétroliers et gaziers est très faible. « Dans le cas d'entreprises qui, selon nous, ne sont pas en mesure d'opérer les changements nécessaires au rythme et à l'échelle requis, l'engagement ne suffit pas », explique Lionel Binz, du pôle juridique et compliance de la caisse.

- Cette position contraste avec celle des caisses de Zurich (canton et ville) et de Bâle-Campagne, qui défendent leurs investissements fossiles en invoquant leur capacité à obtenir des améliorations par le dialogue.

- Les faits donnent plutôt raison à Genève : Climate Action 100+, la plus grande coalition mondiale d'investisseurs pour le climat (environ 70 000 milliards de dollars d'actifs représentés), a elle-même constaté en 2024 que le secteur pétrolier et gazier n'avait guère progressé vers la transition énergétique malgré des années d'engagement actionnarial.

- Rendements: la CPEG affirme que l'exclusion du secteur fossile n'a, à ce jour, pas pesé sur ses rendements, ce qui fragilise l'argument financier souvent opposé au désinvestissement, et qui est confirmé par Robeco, une compagnie spécialisée dans les investissements durables, selon laquelle un tel désinvestissement est neutre sur les rendements à long terme. Une étude de l'Institute for Energy Economics and Financial Analysis (IEEFA) conclut que « se retirer du pétrole, du gaz et du charbon s'est avéré une stratégie financière gagnante sur les dix dernières années ».

Que dit le cadre légal et réglementaire?

Des règles contraignantes existent: reporting climatique obligatoire depuis 2024, exigences prudentielles de la FINMA sur les risques financiers liés à la nature depuis 2026.

Mais elles imposent aux établissements de publier et de gérer leurs risques, non de réduire leurs placements fossiles.

L'orientation des flux financiers elle-même, objectif inscrit à l'art. 1 let. c LCI (voir annexe p.3), repose encore sur des instruments volontaires : l'ordonnance sur la protection du climat ne prévoit que des tests climatiques facultatifs (voir annexe p.3).

Un avis de droit mandaté par l'OFEV et rendu par les professeures Mirjam Eggen et Cornelia Stengel (Kellerhals Carrard, 2019) conclut pourtant que les risques climatiques relèvent déjà, en droit actuel, des devoirs des caisses de pension, des assurances, des banques et des gestionnaires d'actifs. Encore faudrait-il que quelqu'un le vérifie.

La FINMA alerte publiquement sur les risques climatiques et doit les examiner en vertu de la loi sur le CO2, mais les caisses de pension échappent à sa compétence : elles relèvent de la **Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle au niveau national et des autorités de surveillance régionales**. Interrogées, ces autorités répondent qu'elles n'ont pas examiné les risques climatiques faute de base légale: la LPP ne les mentionne nulle part explicitement.

« *La prise en compte des risques climatiques est laissée à l'appréciation de la caisse de pension* », résume la directrice de l'autorité bernoise de surveillance BBSA.

Ce vide n'est pas une fatalité : il a été identifié, puis abandonné. La motion 19.3766 « *Finance et climat. Inscire explicitement les risques climatiques dans le devoir fiduciaire* », déposée par la conseillère nationale Adèle Thorens Goumaz, demandait précisément d'obliger les caisses de pension et les gestionnaires d'actifs à intégrer les risques climatiques dans leurs devoirs fiduciaires et leurs obligations de placement. Il revient au Conseil des États de la faire enfin aboutir.

Investing in Climate Chaos

INVESTING IN CLIMATE CHAOS

[Data](#)[Explainer](#)[Insights](#)[Methodology](#)[About Us](#)

urgewald

Data

Search for an investor

Show

Investors

Companies

Filter Investments

☐ Pension funds only

Filter by region*

None

Filter by country

all countries

OR

8,456 results

Reset

1

2

3

4

5

...

339



QUE FAIRE?

Comme investisseurs, politiciens et citoyens

Recommandations à l'intention des institutions financières :

- Publiez une liste **détaillée** de vos expositions aux entreprises du secteur des énergies fossiles
- **Excluez les investissements dans les entreprises qui développent ou étendent de nouvelles capacités de production d'énergies fossiles**
- Adoptez un objectif et un plan de sortie des énergies fossiles assortis d'un calendrier précis, et **fixez un objectif de zéro émission nette d'ici 2040 au plus tard pour votre portefeuille d'investissement.**
- Réorientez vos investissements loin d'une économie dépendante des énergies fossiles et nuisible à l'environnement
- Lancez et/ou augmentez les **investissements à impact** dans les solutions existantes durables sur le plan environnemental et social et investir dans le démantèlement des installations existantes fonctionnant aux énergies fossiles.
- Faites valoir vos droits d'actionnaire pour vous **opposer aux décisions et aux résolutions du conseil d'administration qui soutiennent le développement des énergies fossiles**

Recommandations à l'intention des responsables politiques :

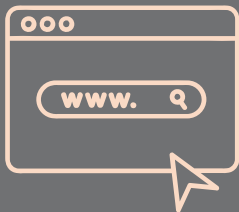
- Soutenez les investisseurs en **garantissant un cadre juridique adapté.** Nous exigeons une application **effective** de **l'article 1er alinéa c de la loi sur le climat et l'innovation.**
- Mettez à profit (ou exercez) votre influence pour **accélérer la sortie progressive des énergies fossiles par les institutions publiques**

Recommandations aux citoyens :

- Contactez vos fonds de pension, vos assureurs, vos banques cantonales et vos banques privées en leur écrivant une lettre ou en leur parlant du problème : **[CONSULTEZ NOTRE SITE WEB](#)**
- Discutez des informations présentées dans cette note d'information avec vos proches, vos amis et vos connaissances, **[PARTAGEZ NOTRE SITE WEB](#)**

CONCLUSION

- Bien que la **loi sur le climat et l'innovation** oblige la Confédération à **aligner les flux financiers sur les objectifs climatiques**, les investissements des institutions financières suisses dans le charbon, le pétrole et le gaz **continuent de croître** au lieu de diminuer. **Le cadre juridique actuel n'est pas suffisant pour contrer cette tendance.**
- La Suisse occupe la **8e place mondiale, avec 126,9 milliards de dollars américains détenus par les institutions financières suisses dans le charbon, le pétrole et le gaz**. Une part importante de ces fonds transite par des **institutions mandatées par les pouvoirs publics** : banques cantonales, assureurs publics, caisses de pension.
- **94 % des avoirs suisses liés aux énergies fossiles sont détenus par des entreprises qui continuent à développer de nouvelles réserves et infrastructures fossiles.** Cet argent finance l'extraction et l'expansion des énergies fossiles, et non la transition énergétique.
- La **Suisse occupe la première place mondiale en termes d'actifs liés aux énergies fossiles par habitant** (14 000 dollars par habitant).
- **À elle seule, l'UBS représente 57 % du total suisse.** Aucune autre institution ne s'en approche. Il n'existe aucune voie pour faire évoluer les investissements suisses dans les énergies fossiles qui ne passe par l'UBS, un acteur qui gère des fonds qui sont souvent les nôtres.



CHECK OUR WEBSITE TO ACT



"When we talk about our pension fund funds, we are talking above all about returns. That's what it's all about [...] It is not about whether climate protection could reduce the return in the short term. But on the contrary: Whether this remains possible in the long term:

"The costs, if we do nothing, will be much higher than if we act now."

Rosa Sangiorgio, former head of sustainability in the investment department of Credit Suisse and Pictet. President of the Swiss Platform for Impact Investing, in Hauptstadt, 10.04.26.

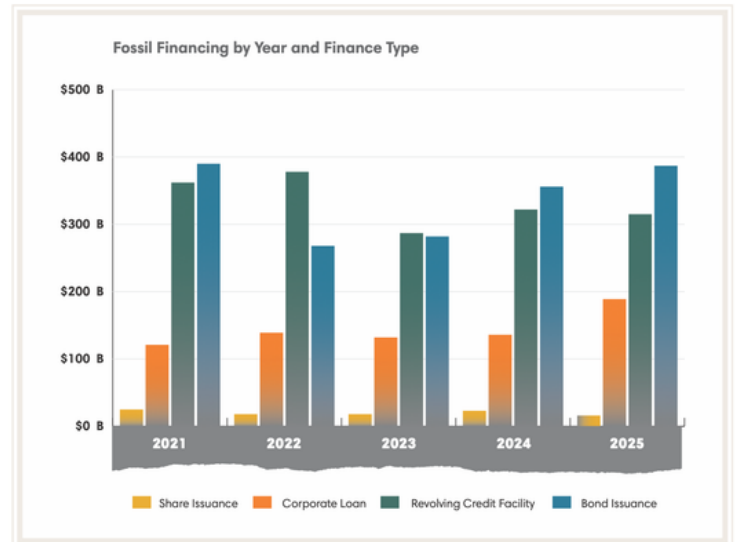


BREAKFREE
Suisse

LES OBLIGATIONS JOUENT UN RÔLE MAJEUR ET CROISSANT DANS LE MAINTIEN DE L'INDUSTRIE DES ÉNERGIES FOSSILES

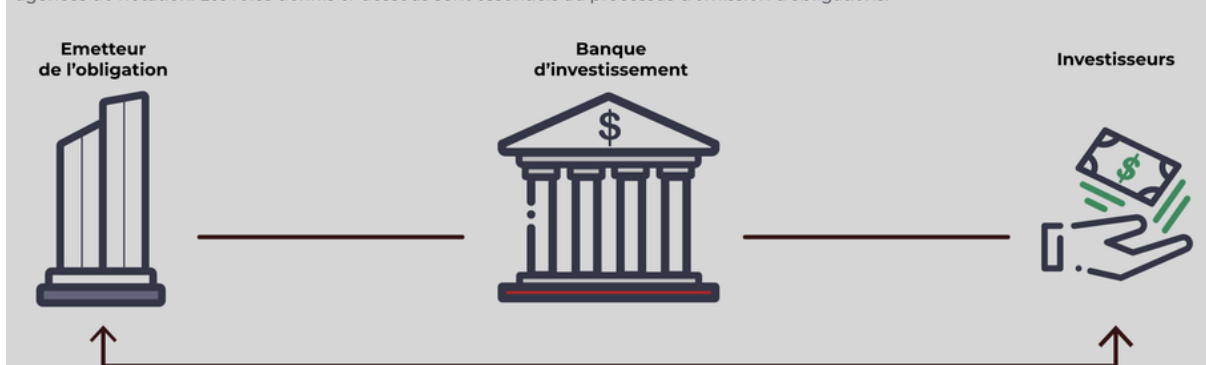
Les obligations d'entreprise constituent une **source de capital essentielle pour les entreprises du charbon, du pétrole et du gaz** ; pourtant, comparé au marché des actions, le marché obligataire **échappe souvent à l'attention du public**. L'industrie des énergies fossiles se tourne de plus en plus vers les **marchés obligataires pour lever des sommes importantes destinées à l'expansion de ses activités**, et cette évolution s'explique par plusieurs facteurs. L'émission d'obligations permet aux entreprises de **contourner les processus de vérification préalable** (due diligence) comparativement plus rigoureux des prêts bancaires et des marchés d'actions. En outre, les obligations donnent aux entreprises des énergies fossiles accès à un **vivier de capitaux bien plus vaste** que les seuls prêts bancaires, puisqu'elles puisent dans les marchés de capitaux au sens large, y compris auprès d'investisseurs institutionnels tels que les caisses de pension, les assureurs et les gestionnaires d'actifs ([Reclaim Finance](#)).

Credits: BOCC 2026



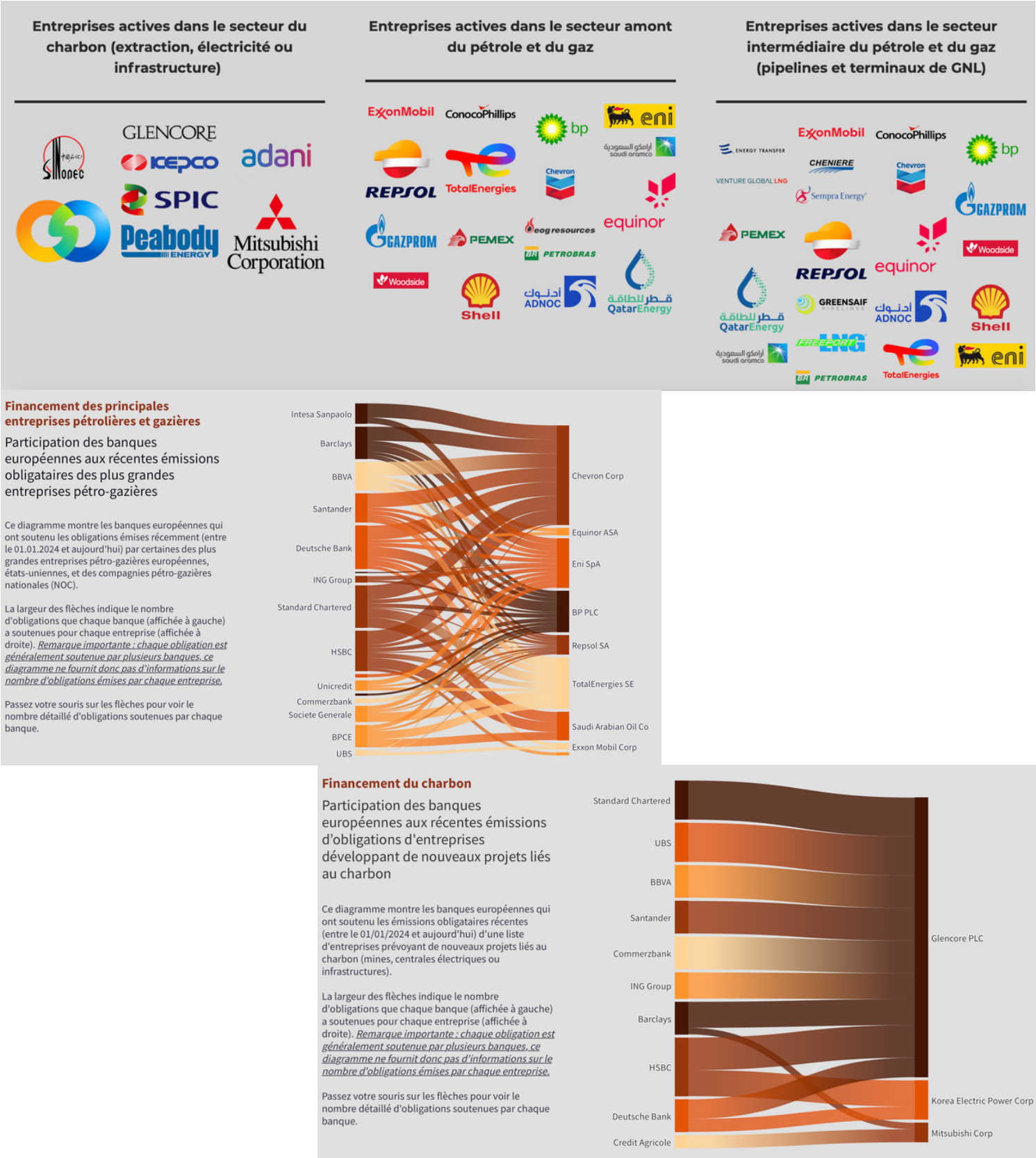
Depuis la crise financière de 2008, on observe dans le secteur des entreprises une **tendance générale à lever des fonds par le biais d'obligations plutôt que par des prêts bancaires traditionnels**. Cette tendance est particulièrement marquée dans le secteur des énergies fossiles, comme le montre le graphique ci-dessus : en 2023 et 2024, **51 % du financement des entreprises impliquées dans l'expansion des énergies fossiles provenait d'obligations d'entreprise, soit 391 milliards de dollars américains d'émissions obligataires** ([Reclaim Finance](#), [Mettre fin aux obligations toxiques](#), [Banking on Climate Chaos](#)).

Pour émettre une obligation, les entreprises s'appuient sur une chaîne d'institutions financières : banques d'investissement, investisseurs et agences de notation. Les rôles définis ci-dessous sont essentiels au processus d'émission d'obligations.



Credits: [Reclaim Finance](#), [no more toxic bonds](#)

LES OBLIGATIONS JOUENT UN RÔLE MAJEUR ET CROISSANT DANS LE MAINTIEN DE L'INDUSTRIE DES ÉNERGIES FOSSILES



Cadre Légal et réglementaire

Loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI)

Art. 1 But

La présente loi vise à fixer les objectifs suivants, conformément à l'accord du 12 décembre 2015 sur le climat:

- a. réduction des émissions de gaz à effet de serre et utilisation de technologies d'émission négative;
- b. adaptation et protection face aux effets des changements climatiques;
- c. orientation des flux financiers de manière à les rendre compatibles avec un développement à faible émission capable de résister aux changements climatiques.

Art. 9 Objectif visant à rendre les flux financiers compatibles avec les objectifs climatiques

1 La Confédération veille à ce que la place financière suisse apporte une contribution effective à un développement à faible émission capable de résister aux changements climatiques. Il s'agit notamment de prendre des mesures de réduction de l'effet climatique des flux financiers nationaux et internationaux.

2 Le Conseil fédéral peut conclure, avec les secteurs financiers, des conventions visant à rendre les flux financiers compatibles avec les objectifs climatiques.

Avis juridique BAFU/Eggen-Stengel (2019) : le droit suisse et les caisses de pension

Source : Prof. Dr. Mirjam Eggen & Dr. Cornelia Stengel (Kellerhals Carrard Zürich), octobre 2019. Commandé par l'Office fédéral de l'environnement (BAFU). Disponible [ici](#)

L'avis couvre les caisses de pension, les assurances, les banques, les gestionnaires d'actifs et les fonds de placement.

(1) Dans quelle mesure les différents acteurs des marchés financiers suisses sont-ils obligés de prendre en compte les risques et impacts climatiques sous le droit existant ?

(2) Quels instruments réglementaires permettraient d'augmenter la sécurité juridique ?

Paragraphe 29 de l'avis juridique

Les caisses de pension sont déjà obligées sous le droit en vigueur d'intégrer les risques climatiques dans leurs décisions de gestion.

- **Art. 50 al. 3 OPP2** exige une répartition adéquate des risques (ce qui impose de tenir compte des risques climatiques qui affectent différemment les positions du portefeuille).
- **Art. 71 LPP** exige la sécurité des placements, qui est « la priorité absolue » selon la jurisprudence du Tribunal fédéral (BGE 132 II 144). Or la sécurité des placements ne peut être garantie sans prise en compte de l'ensemble des risques matériels, dont les risques climatiques.

Traitement Parlementaire: [motion 19.3766 \(Thorens Goumaz\)](#):

La motion « **Finance et climat. Intégrer explicitement les risques climatiques au devoir fiduciaire** », déposée par la conseillère nationale Adèle Thorens Goumaz (Verts), demandait au Conseil fédéral d'adapter les bases légales pour obliger explicitement les institutions de prévoyance et les gestionnaires de fortune à prendre en compte les risques climatiques dans leur devoir fiduciaire et leurs obligations de placement.

Le devoir fiduciaire: analyse

Source: [Walderwyss/GesKR \(2021\)](#); [Mehmetaj Brunner](#)

- **Double matérialité :**
 - (a) matérialité des impacts des investissements sur le climat ;
 - (b) impact des risques climatiques sur la performance financière.
- **Représentation intergénérationnelle :** la caisse doit agir dans l'intérêt de l'ensemble de ses bénéficiaires sur le long terme, y compris les générations futures, ce qui renforce l'obligation de tenir compte des **risques climatiques sur 20-30 ans**.

